



FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

« Carrières de Cénac » FR7200698

Le programme Natura 2000 en bref :

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains.

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

• Présentation du site

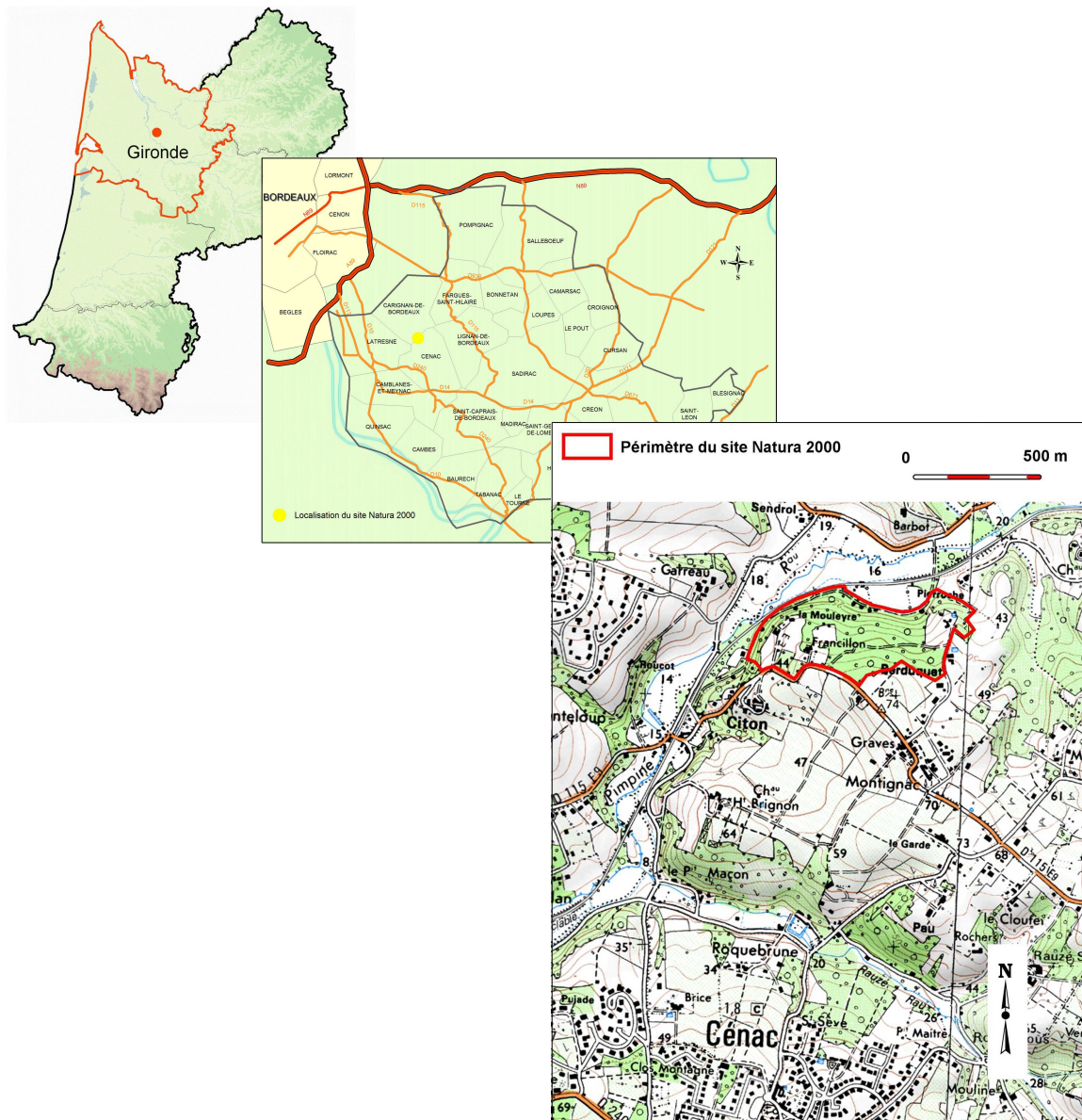
Le site des « Carrières de Cénac » se situe dans le département de la Gironde au cœur de l'Entre-Deux-Mers, portion du territoire girondin comprise entre la Garonne au Sud et la Dordogne au Nord.

Les carrières se trouvent au sein de propriétés privées. Le site Natura 2000 ne concerne que la commune de Cénac, en particulier les carrières situées au Nord du lieu-dit Citon et à l'Est de l'ancienne voie SNCF réhabilitée en piste cyclable. Le périmètre retenu couvre 22,6 ha.

Les carrières de Cénac, succession de cavités souterraines distantes de quelques dizaines de mètres l'une de l'autre, se trouvent essentiellement au bord d'un chemin de randonnées longeant la piste cyclable. Elles se situent ainsi en limite sud de la vallée de la Pimpine, au pied d'une petite butte boisée. Les entrées de carrières sont au nombre de 15 et s'étendent sur une distance de 600 mètres environ. Il s'agit de carrières aux salles peu étendues, aux couloirs relativement étroits et aux plafonds globalement assez bas (en général, de 2 à 3 mètres de hauteur) ; cependant, elles ont des profondeurs et des développements très différents les unes des autres (attention, le site est très dangereux).

Ce site n'est pas fréquenté tout au long de l'année par les chiroptères, mais des espèces assez variées l'occupent durant la période hivernale et à l'automne, périodes où se situent l'intérêt primordial de la protection des populations présentes.

• La cartographie du site « Carrières de Cénac »



• Les habitats et espèces présents et leur hiérarchisation

Plusieurs espèces de chiroptères ont été recensées sur le site. Elles ont été classées selon leur intérêt communautaire, ou selon l'enjeu qu'elles représentent sur le site en terme de conservation :

- Priorité 1 : espèce présentant une valeur patrimoniale très forte
 - Grand Rhinolophe,
 - Grand ou Petit Murin,
 - Murin à oreilles échancrées,
- Priorité 2 : espèce présentant une valeur patrimoniale forte
 - Petit Rhinolophe,
 - Murin de Bechstein,
 - Barbastelle,
- Priorité 3 : espèce présentant une valeur patrimoniale moyenne
 - Murin de Daubenton,
 - Murin "type" à moustaches,
 - Murin de Natterer,
 - Oreillard sp.

Cette hiérarchisation patrimoniale détermine les espèces sur lesquels les efforts de conservation devront être portés.

• Les enjeux de conservation

Ils se déclinent en 4 objectifs de Site (grandes orientations à suivre), déclinés en 11 objectifs opérationnels qui permettent de cibler les objectifs à atteindre pour les cinq années d'application du DOCOB :

- Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial
 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris
- Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces
 - Suivre les colonies de chauves-souris en hiver
 - Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs
 - Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités
 - Évaluer la présence hors site du Grand Rhinolophe en période de reproduction
 - Évaluer la conservation des espèces (bilan et expertise)
- Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces
 - Mettre en place de la sensibilisation ex-situ
- Animer l'application du Document d'Objectifs
 - Préparer la mise en œuvre du Document d'objectifs
 - Mettre en œuvre des mesures contractuelles
 - Mettre en œuvre des mesures hors contrat
 - Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan

Pour aller plus loin...

Structure porteuse et animateur :

Préfecture de la Gironde

Structure animatrice du DOCOB : CEN Aquitaine, Contact – Pascal

Tartary : p.tartary@cen-aquitaine.fr

DDTM/Service Eau et Nature/Natura 2000

Tel : 05 56 24 86 69 / 05 56 24 88 86

Sites internet :

- Site du CREN Aquitaine : <http://cren-aquitaine.fr/natura2000/cenac/>

- Site du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

- Site DREAL : <http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Portail de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) : <http://inpn.mnhn.fr/programme/natura2000/presentation/objectifs>